

Bagneux, ZAC des Musiciens, Lots 2.1 et 4.1

Jury citoyen Démocratiser le choix d'une maîtrise d'œuvre

«Les Carnets experts du CAUE92» est une collection de micro-ouvrages 2 autoproducts et réalisés par l'équipe du CAUE. Chaque carnet dresse le bilan d'une action remarquable, l'éclaire de paroles d'acteurs ou de spécialistes, et envisage les conditions de sa répliquabilité.

Présents dans 92 départements, en France métropolitaine et ultramarine, les CAUE (conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) sont nés de la loi du 3 janvier 1977, qui considère l'architecture comme une expression de la culture. Organismes investis d'une mission d'intérêt public, ils ont pour objectif de promouvoir la qualité du cadre de vie, en conseillant, formant et sensibilisant différents publics. Ainsi sont touchés, les particuliers, élus, personnels des collectivités, architectes, promoteurs, enseignants, étudiants, ou simples amateurs.

Acteurs des grands débats de société, les CAUE s'engagent pour la maîtrise de la consommation foncière, la démocratisation de l'architecture, la rénovation énergétique en contexte patrimonial.

Implanté dans le département depuis plus de 40 ans, le CAUE92 s'est constitué une culture et une connaissance originales et précises des Hauts-de-Seine. L'équipe, animée par des architectes conseillers et des urbanistes, y mène une très large gamme d'actions – expertise architecturale, balades urbaines, expositions, livres, conférences, voyages d'études, visites de site, ateliers pédagogiques.

Conception graphique et éditoriale
Travaux-Pratiques

Direction éditoriale CAUE92 - Elise Martinot -

Rédaction, édition et impression
CAUE92 - Elise Martinot - Alix Lazian - Antoine Chassagnol

Date de parution
janvier 2026

Crédits images

La Belle Friche

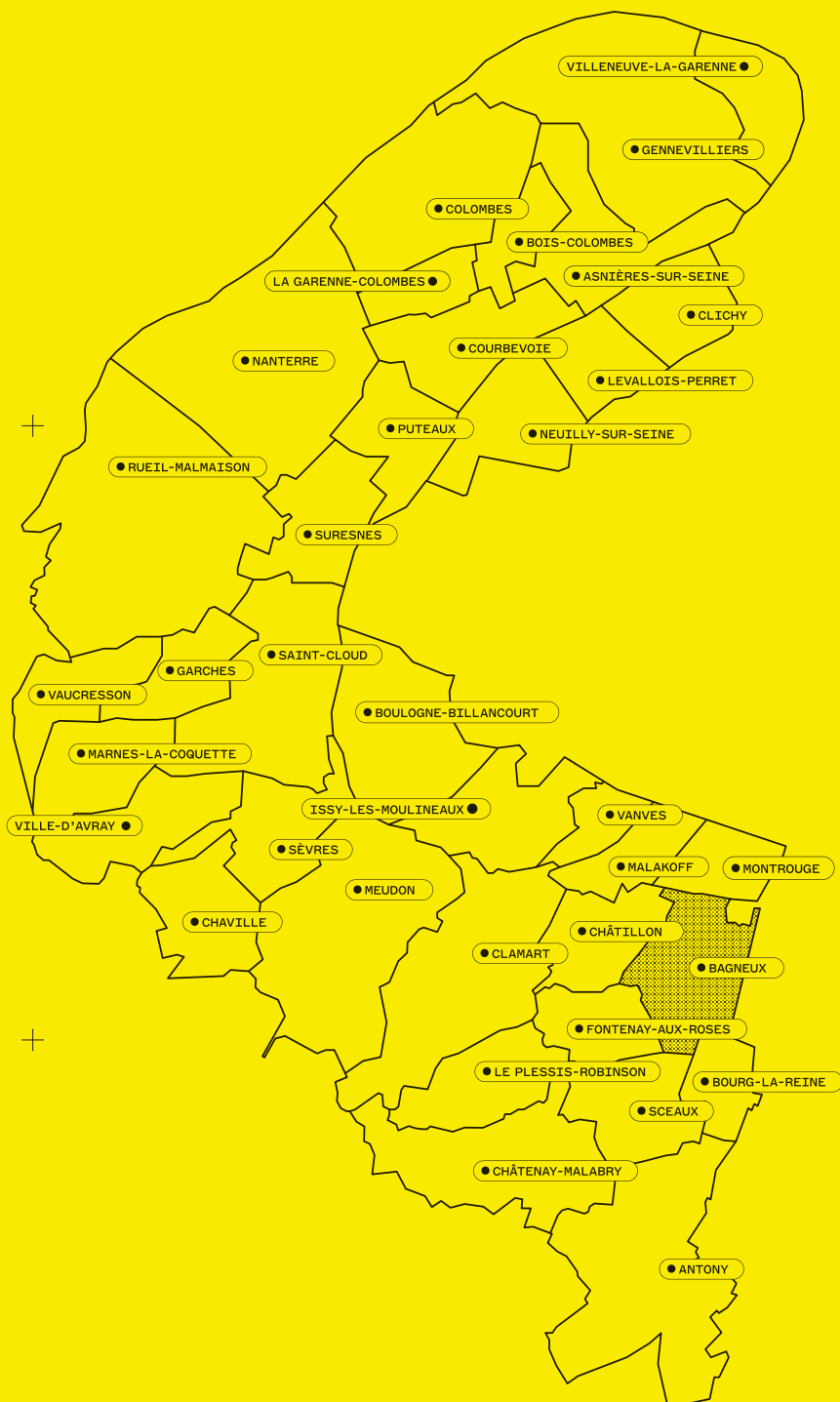
CAUE92 - Alix Lazian

CAUE92 - Elise Martinot

Ville de Bagneux - Lisa Cimino

La SADEV94

Richez et Associés



Des jurés citoyens qui pèsent pour un tiers des voix lors d'un concours d'architecture à Bagneux: une expérience démocratique à essayer.

Les architectes-conseillers du CAUE92

Antoine Chassagnol: antoine.chassagnol@caue92.com

Alix Lazian: alix.lazian@caue92.com

Les partenaires

Maîtrise d'ouvrage (MOA)
Ville de Bagneux et Vallée Sud - Grand Paris

Maîtrise d'œuvre et architecte coordinateur de la ZAC des Musiciens (MOE)
Richez Associés

Assistance à maîtrise d'usage (AMU)
La Belle Friche

Opérateurs de la ZAC des Musiciens
SADEV94 et Citallios

Bailleurs sociaux
Sequens, AFL, Toit et Joie, Hauts-de-Seine Habitat

A Bagneux, en 2024, un jury citoyen à l'initiative de la Ville et de l'aménageur SADEV94 s'inscrit dans le projet de transformation de la ZAC des Musiciens. Participant à la restructuration des quartiers Nord de Bagneux, le concours porte sur 2 lots du quartier de la Pierre plate, grand ensemble des années 60, marquant l'entrée du futur écoquartier des Musiciens. Il répond à l'écoquartier Victor Hugo, créé en 2011 autour des nouvelles stations de métro de la ligne 4 et 15. Les exigences environnementales en milieu dense sont au cœur du projet.

Missionné par la SADEV94, le CAUE92 est chargé de concevoir et animer deux ateliers pour former et sensibiliser les habitants et renforcer leur légitimité dans leur rôle de juré. Cette expérience a renforcé la conviction du CAUE92 du sens de cette mission d'intérêt général et d'en faire état. Deux architectes-conseillers ont formé les habitants à la lecture des documents pour leur permettre une autonomie, grâce à la bonne compréhension des enjeux.

Ce retour d'expérience est une boîte à outil adressée aux acteurs de la fabrique de la ville, à adapter sur leur territoire. L'enjeu est d'encourager l'engagement citoyen tout en prenant en compte la diversité des points de vue.

En effet, la caractéristique remarquable de ce jury est qu'il est constitué de trois collègues – composés eux-mêmes respectivement d'élus, de techniciens et de citoyens formés – dont les voix pèsent de manière équivalente.

Cette expérience de démocratie participative crée une proximité avec la prise de décision et encourage l'engagement citoyen et la confiance dans les acteurs politiques locaux et les institutions. Mais l'équilibre est fragile, et certaines conditions doivent être respectées pour qu'il soit maintenu.

Le premier numéro des Carnets revient donc sur l'expérience du CAUE92 en exposant les faits, en interrogeant les acteurs avec différentes perspectives, et enfin, en réfléchissant à l'aide d'experts, ici Loïc Blondiaux, politologue, aux conditions de répliquabilité.

1960	construction de l'ensemble de la Pierre Plate
2010	création de la Maison des projets
2011	création de la ZAC écoquartier Victor Hugo
2011	1er concours de maîtrise d'œuvre jury citoyen Bagneux portant sur 400 logements en accession
février 2021	création de la ZAC des Musiciens par l'EPT VSGP
février 2021	désignation des aménageurs ZAC SADEV 94 / Citallios
2021-27	mission pour l'assistance maîtrise d'usage qui accompagne la transformation du quartier NRPNRU -
décembre 2023	approbation de la ZAC par Vallée-Sud Grand Paris
avril 2024	lancement consultation MOE lot 4.1 et 2.1
septembre 2024	signature convention CAUE92-SADEV94 tirage au sort parmi les habitants candidats pour la constitution du collège citoyen
16 octobre 2024	atelier 1 - approche urbaine
23 octobre 2024	atelier 2 - approche architecturale
13 novembre 2024	atelier 3 - analyse des offres
21 novembre 2024	jury et désignation de la maîtrise d'œuvre
novembre 2024	jury citoyen
2025	démolition barre Mozart
mars 2025	séance d'information à l'initiative des architectes entre le collège citoyen et la maîtrise d'œuvre objectif informationnel
mars 2025	présentation du jury citoyen par le CAUE92 et la Ville de Bagneux au PPCM dans le cadre de Quartier de demain, par le GIP EPAU

Le contexte de l'opération urbaine

Le concours s'inscrit dans le projet de mutation du quartier Nord de Bagneux. Part de la dynamique métropolitaine, de la transformation urbaine, économique et sociale du Grand Paris, ce quartier est à l'articulation entre des tissus de grands ensembles, pavillonnaire et écoquartier récent.

La mutation du quartier des Musiciens rassemble la ZAC¹ des Musiciens, la ZAC Victor Hugo et comprend le grand ensemble de la Pierre plate, construit en 1959². La Pierre plate, à l'ouest, est un Projet de Renovation Urbaine et Sociale (PRUS). L'aménageur SADEV94 remporte la consultation portée par l'EPT Vallée Sud-Grand Paris pour la concession d'aménagement de la ZAC des Musiciens. Le grand ensemble est enclavé, limitrophe du cimetière Parisien structurant. Il est composé de 3 barres orientées Nord/Sud en quinconce et deux plus petites barres perpendiculaires, dans un jeu de composition moderniste. Le secteur pavillonnaire jouxte une partie de cette enclave, coupé de son contexte urbain.

L'objectif est de transformer le quartier³ par ces choix urbains et architecturaux. Son désenclavement contribue à la redynamisation de la ville de Bagneux, 42 000 habitants.

Aujourd'hui, la ZAC des musiciens est composée de 100% de logements sociaux. Un quart des logements va être démolé (280 sur 850) le reste sera réhabilité. La part de logements sociaux va être réduite à 50 % d'ici 2030. Les aménageurs souhaitent construire 580 nouveaux logements répartis en 9 lots, dont 150 en habitat social. 11 % des futurs logements seront proposés en accession à prix maîtrisé.

Les habitants sont accompagnés par une Assistance à Maîtrise d'Usage qui les rend acteurs de la transformation du quartier.

La ZAC Victor Hugo, limitrophe, engendre une nouvelle dynamique. L'aménageur souhaite atteindre des objectifs environnementaux pour Pierre plate et obtenir le label Écoquartier.

En décembre 2021, un groupement est désigné pour une mission d'architecte coordinateur, avec la conception d'un plan guide et la maîtrise d'œuvre des espaces publics. Ses objectifs sont d'ouvrir, réorganiser et repositionner les espaces publics et les équipements afin de libérer du foncier pour construire et réhabiliter.

1 Zone d'Aménagement Concertée

2 Par l'architecte Felix Madeline

3 CF carte du livret central Localisation des deux lots à l'échelle du quartier

- Aménagement des espaces publics 6 ha en respectant le déjà-là;
- Restructuration par la trame verte;
- Modification du tracé viaire;
- Densification;
- Couture urbaine entre secteur pavillonnaire et secteur urbain persistant;
- Démolition des barres Mozart, partiellement Debussy afin de relier le secteur pavillonnaire au Nord 290 logements (bailleur SEQUENS);
- La construction de nouveaux logements en accession pour atteindre une mixité d'habitat proche de 50/50%;
- Une attention est portée aux RDC actifs et aux circulations douces;
- Désimperméabilisation de grande surface de parking et d'espace public (retour faune et flore);
- Infiltration des eaux pluviales à la parcelle;
- Hydrologie régénérative (noues, fosses d'arbres et plantations) pour lutter contre la sécheresse et les îlots de chaleurs;
- Inversion dans la hiérarchie espace public / viaire : les nouvelles constructions doivent s'aligner sur les voies en transformant la rue Debussy, actuellement desserte servante de la barre en grand mail végétalisé axé Nord-Sud;
- Réhabilitation des logements locatifs sociaux préservés;
- Développement de nouveaux logements diversifiés sur environ 42000 m²;
- Restructuration des équipements publics (crèche, théâtre, centre social);
- Mixité fonctionnelle à l'échelle des lots et des bâtiments;
- Requalification et extension du Parc Nelson Mandela, au cœur du quartier, avec repositionnement du terrain multisports.

Surfaces: 22 827 m² SDP totale: 45 260 m² SDP logement : 42 298 m²
SDP RDC actifs : 1500m²

Crèche: 60 berceaux - réhabilitation extension

Théâtre: 400 places

Espaces publics requalifiés ou étendus: parc, mail et parvis végétalisés et désimperméabilisés

Maîtrise d'ouvrage: SADEV 94 AMO DD Altostep

Maîtrise d'œuvre du plan guide: Architectes urbanistes Richez et Associés / Berim

Assistant maîtrise d'usage : La Belle Friche

Bailleurs sociaux : Sequens, Toit et joie,
Hauts-de-Seine Habitat

ANRU: conventionnement

Projets architecturaux

Implantés au nord de la ZAC, les deux lots opèrent la transition avec les maisons du secteur pavillonnaire situé de l'autre côté de la rue Jean Marin Naudin. Une attention est portée sur la gestion des eaux de pluie avec l'hydrologie régénérative, la qualité des espaces paysagers, les transparences depuis l'espace public vers le cœur d'îlot, la mutualisation des parkings qui permet une augmentation de la pleine terre, le traitement architectural comme repère dans le quartier, les façades pignons. **Chaque promoteur désigné fait trois propositions pour chacun des lots.**

Le lot 2.1

Situé entre le Mail Debussy et le Parc Nelson Mandela, sur le nouvel axe principal, le lot 2.1 est porté par l'aménageur. Le lot s'adresse au nord sur la rue Jean Marin Naudin, à l'est sur le mail, au sud sur la rue Mozart et à l'ouest sur une venelle piétonne. Le RDC est actif. Situé entre la rue de Turin et la rue Nina Simone, le lot organise la fin du Parc et l'animation du rez-de-ville donnant sur la placette qui achève le Mail. L'utilisation du bois était fortement recommandée. De plus, la parcelle doit comporter un jardin encastré dans un U.

Foncier : 1 994 m2 SDP : 4 674 m2 (488 m2 d'activités et 4 186 m2 de logements)

Nombre de logements : 61 Hauteur : R+5 et R+7

Aménageur : SADEV 94 / CITALLIOS

Promoteur: REI Habitat

Candidats : **Ylé (lauréat)**, Parc, Najaa

Le lot 4.1

Le long du Mail Debussy et de la rue Jean Marin Naudin au nord, le lot 4.1 donne à l'est sur la résidence Stalingrad. Au sud, la voirie le relie à la piscine, équipement municipal. Le RDC est occupé par des programmes d'économie sociale et solidaire (ESS). Avec le lot 2.1, il anime le Mail et joue un rôle d'articulation entre la rue Jean Marin Naudin et la rue Nina Simone.

Foncier : 2 279m2

Surfaces : 6 767 m2 SDP: 502m2 en RDC (ESS) et 6 265 m2 aux étages (logements)

Nb. de logements : 91 Hauteur : R+9 et R+7 et un volume en R+8 et R+6

Porteur : SAVEV94 / Citallios

Promoteur : HIBANA

Candidats : **NZI (lauréat)**, Palast, Studio Sanna Baldé

La composition du collège citoyen

La participation citoyenne a ponctué chaque étape du projet de renouvellement urbain. L'assistance à la maîtrise d'usage a intégré les habitants au processus de projet et le jury a été le point d'orgue de cette expérience. Bagneux avait organisé un jury similaire en 2011 avec 6 citoyens, formés par le CAUE92 lors de deux ateliers. L'expérience avait été reçue positivement par les participants. En 2025, un nouveau jury citoyen a été mis en place sur ce modèle.

Représentativité du collège citoyen et proximité de la décision

Comment établir une représentativité juste dans ce tirage au sort? 6 citoyens ont constitué le collège qui a voté d'une seule voix, générant discussion, controverse et accord au sein du groupe. 12 citoyens ont été tirés au sort (6 suppléants, 6 membres du jury). Il y a eu une division par secteur géographique. Ainsi, trois secteurs sont identifiés : ZAC des Musiciens, secteur Stalingrad, secteur pavillonnaire. Chaque secteur est représenté par deux titulaires et deux suppléants, tous concernés par la formation du CAUE92. De plus, la parité homme/femme est respectée.

Modalités de recrutement du collège citoyen

C'est la Maison des projets et son responsable qui ont joué le rôle clé de l'organisation du recrutement des jurés. Cet espace d'échange, de dialogue et de concertation est le lieu d'ateliers participatifs et assure une permanence de la ville dans le quartier en transformation. Le collège a été désigné par tirage au sort. La communication a été faite par la ville par tractage dans les boîtes aux lettres des secteurs impactés. Elle a rendu publique l'information sur le site internet de la ville. La communication est également passée par la Maison des projets que certains des habitants fréquentent régulièrement.

Le rôle du CAUE92 comme formateur des jurés citoyens

Le CAUE, conjointement avec La Belle Friche et l'aménageur a organisé une formation en 3 temps. Le CAUE a formé les membres du collège citoyen lors du deuxième atelier. Pour cela, le CAUE92 a construit un contenu qui a démarré par l'arpentage commenté, en passant par le décodage des outils permettant la compréhension des enjeux et des projets (dessins, maquettes, pièces écrites). Spatialisation, projection, argumentation et compréhension des échelles ont été les grands défis de la formation. Le rôle de médiateur des architectes conseillers du CAUE, a été d'informer, de transmettre et de former l'esprit critique. Leur boussole: la qualité du cadre de vie.



Atelier 1 approche urbaine

L'approche sensible du terrain croisée avec la prise de connaissance des prescriptions de la ZAC, a permis d'éclairer les jurés sur les enjeux de la transformation. Et surprise! Les échanges entre habitants et architectes ont été profitables à tous.

- Arpenter le quartier, échanger, recueillir les ressentis . En présence des architectes de la ZAC auteurs du plan guide;
- Se situer dans le processus opérationnel;
- Présenter la maquette du projet urbain comme outil de représentation du projet urbain;
- Créer du lien : présentation des membres du collège citoyen autour de la maquette;
- Présenter le contexte et les acteurs et comprendre la mécanique de projet
 1. le projet de ZAC;
 2. les acteurs du projet, identifier les personnes-ressources (architectes de la ZAC);
 3. les prescriptions de la ZAC;
 4. comprendre le plan guide et les fiches de lots;
 5. la charte de la promotion de la ville de Bagneux;
 6. le déroulé du jour de jury.



Organisé par le CAUE92, La Belle Friche et la SADEV94.

Mercredi 16 octobre 2024, de 18h à 20h

Dans le quartier et à la Maison des projets

En présence de Richez Associés, architecte-coordonateur

Atelier 2

approche architecturale

Le CAUE a établi une grille d'analyse pertinente et appropriable qui structure les réflexions des jurés. Ils ont amené chez eux, ce document en préparation de l'atelier 3, pour mûrir ces thématiques au-delà des temps collectifs. Les pièces écrites et graphiques ont été décryptées. Sur la base d'images références, le CAUE a donné à voir la qualité architecturale : lumière naturelle, espace partagé, évolutivité du plan, matérialité, pérennité, etc.

- Présenter une grille d'analyse élaborée par le CAUE92 à appliquer aux projets candidats; +
- 1. mettre en évidence l'objet de chacune des pièces, leur intérêt
- 2. articulé chacune des échelles (urbaine, architecturale)
- Construire l'analyse des projets et légitimer la parole des habitants le jour du jury;
- Revenir sur la temporalité du projet;
- Présentation des règles de consultation;
- Connaître les éléments de rendu du concours;
- Présenter des références qui montrent la pluralité des documents;
- Mise au point d'une méthode d'évaluation.

Organisé et animé par le CAUE92

Mercredi 23 octobre 2024, de 18h à 21h

À la Maison des projets. En présence de SADEV94, La Belle Friche

Atelier 3

étude des offres

- Appui sur des outils existants pour analyser les projets : maquettes blanches 1/500 et panneaux A0 fournis par les équipes candidates; +
- Développement de la grille d'analyse du CAUE92 en tableau d'analyse;
- Compte-rendu par la Belle Friche (AMU) sur l'analyse faite par les habitants;
- Le CAUE92 n'est pas présent par choix éthique, la directrice étant membre du collège «expert».

Mercredi 13 novembre 2024, de 18h00 à 20h00

Maison des projets

En présence de la SADEV94, La Belle Friche

Le jury: équité et proximité avec la décision comme facteurs de réussite

La proximité du collège citoyen avec la décision est une des caractéristiques de cette forme de participation citoyenne. C'est un facteur de satisfaction pour les participants. L'engagement et ses conséquences sont tangibles. En quoi consiste le jury ? Les débats ont pris place et les experts étaient surpris de la qualité des réflexions du collège citoyen. Les choix ont différé du collège expert.¹

- + → Composition des 3 collèges avec une équité dans la répartition des votes (33 % des votes chacun) :
 1. collège 6 élus / aménageurs (5 élus de la ville + 1 aménageur)
 2. collège 6 techniciens /experts (1 CAUE92 / 4 promoteurs, 1 maître d'œuvre pré-opérationnel)
 3. collège 6 citoyens / habitants de Bagneux;
- Question de la présence du CAUE92 : les architectes conseillers formateurs ne sont pas présents. Le CAUE92 est représenté par sa Directrice;
- Une place pour le débat : le collège citoyen a affirmé une position argumentée.

Lauréats:

Lot 2.1 Ylé / Promoteurs REI Habitat
 Lot 4.1 NZI / Promoteurs Hibana

Le 21 novembre 2024 . Mairie de Bagneux
 En présence de la SADEV94, les jurés citoyens,
 la directrice du CAUE92.

¹ Interview des jurés / habitant, témoignage de la directrice du CAUE92

Le déroulé

Dans un cadre juste et solennel, le moment du jury est un temps rythmé et structuré. Les échanges sont constructifs, argumentés et nourris par le temps de formation.

13h30 : Accueil _introduction 10 min

Lot 2.1

13h40 : Candidat 1 > 15min de présentation

13h55 : Questions _réponses > 15min

14h15 : Candidat 2 > 15min de présentation

14h30 : Questions_réponses > 15min

14h50 : Candidat 3 > 15min de présentation

15h05 : Questions_réponses> 15min

15h20 : Délibération du jury > 30min

Pause : 15 min

Lot 4.1

16h05 : Candidat 1 > 15min de présentation

16h20 : Questions_réponses > 15min

16h40 : Candidat 2 > 15min de présentation

16h55 : Questions_réponses > 15min

17h15 : Candidat 3 > 15min de présentation

17h30 : Questions_réponses > 15min

17h45 : Délibération du jury > 30min

Fin : 18h15

Conseil citoyen/collège citoyen/ jury citoyen : des instances de démocratie participative de proximité à efficacité inégale

Il est parfois compliqué de se retrouver dans la sémantique de la participation citoyenne. Ce lexique permet de comprendre le rôle de ces instances à Bagneux et de distinguer les modalités de co-construction, de consultation et d'information.



Le jury citoyen (co-construction) est une instance ponctuelle dédiée à un jury. A Bagneux, il a pour finalité le choix du projet architectural, la maîtrise d'œuvre. Au-delà de la concertation, les formes changent selon les expériences et la proximité avec la décision est variable. La formation délivrée par la CAUE92 permet une autonomie dans la prise de décision avec des outils objectifs permettant d'aller vers une qualité architecturale et urbaine et environnementale.

Le conseil citoyen (consultation et information) est un outil élaboré pour encourager la participation dans la transformation dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville. Créé par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 (Loi Lamy) qui inscrit les principes généraux liberté, égalité, fraternité, laïcité et neutralité. Leur rôle est de co-construire la politique de la ville dans des phases de construction, de suivi et d'évaluation des politiques de la ville dans les quartiers. Le dispositif est classique, proche d'une participation descendante avec ses limites. Concrètement, le Conseil Citoyen de Bagneux est ouvert aux habitants de la ZAC des Musiciens et du quartier Nord de Bagneux. La récurrence des réunions est d'environ une fois par mois à la Maison de quartier. L'ordre du jour est lié à l'actualité locale, comme l'ouverture d'un commerce ou des travaux dans une rue. Par exemple, un projet lié à la mémoire de la ville et à la destruction de la barre Mozart de la ZAC des Musiciens qui avait été monté en 2024 a été concrétisé en juillet 2025.



Collège citoyen (consultation) À Bagneux, il est né d'un collectif qui s'appuie sur le Conseil de quartier pour porter ses initiatives et sa voix. Le conseil de quartier est donc distinct du collège citoyen de quartier. Le jury citoyen est lui-même totalement indépendant des actions du conseil de quartier. Deux des habitants de la Pierre plate sont issus du conseil et font partie du jury citoyen. Ce réseau de personnes engagées dans le quartier sur d'autres actions a facilité la diffusion de l'information. Ces personnes sont également impliquées dans l'occupation temporaire de la crèche, projet d'urbanisme transitoire partie intégrante de la transformation de la ZAC des Musiciens. Le collège citoyen peut également désigner le collège du jury citoyen, soit l'ensemble des jurés habitants participants au jury.

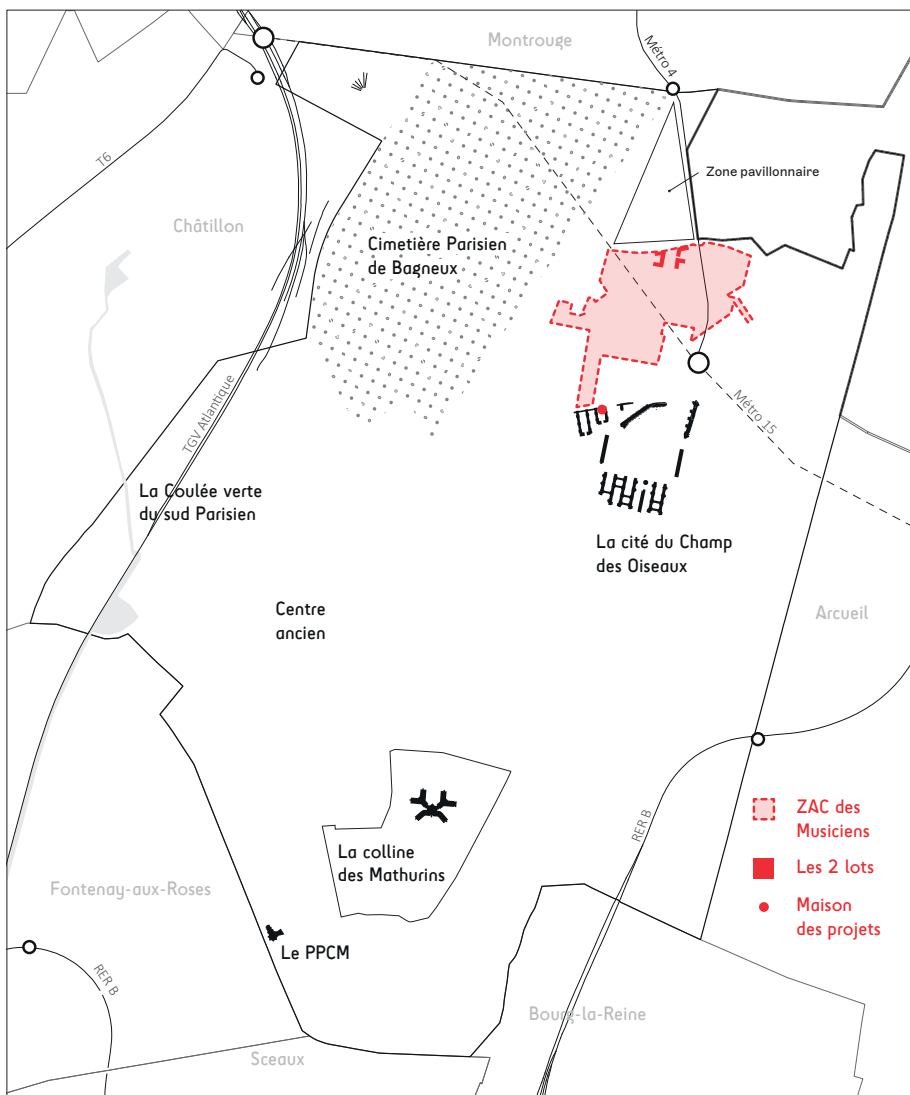
+

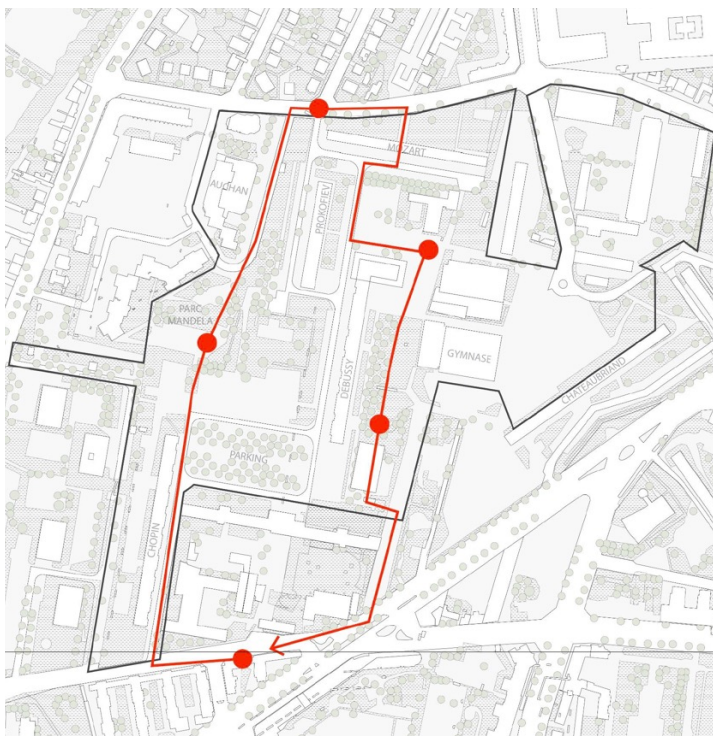
+



+

↑ Vue aerienne du quartier de La Pierre plate, Bagneux. Fiche de lots.
©Richez et associés, SADEV94.



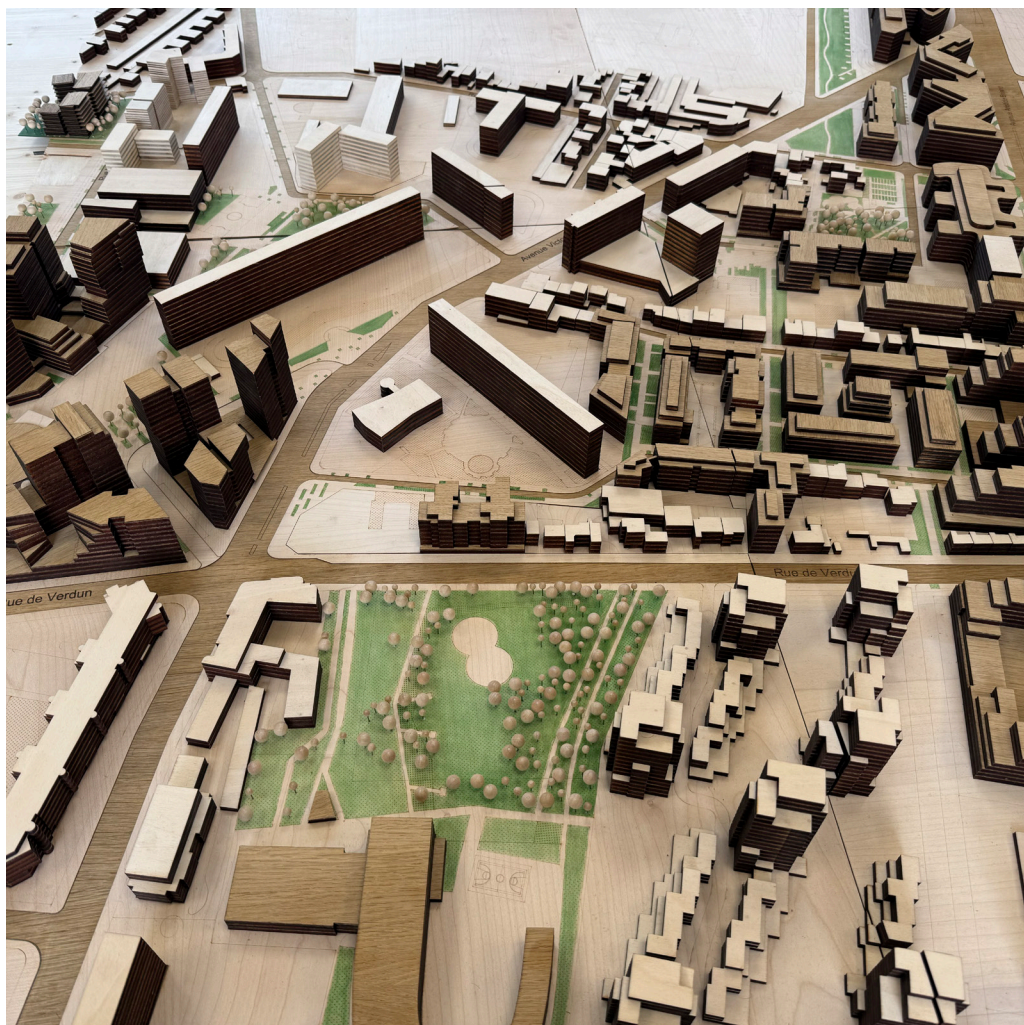


+



+

↑ Circuit et spatialisation des temps d'échanges de l'arpentage ©La Belle Friche
 ↑ Atelier 1. Arpentage ©La Belle Friche



↑ Maquette : outil réalisé par la SADEV94. Manipulable. Support de présentation des projets candidats .
Exposition permanente à la Maisons des projets. ©CAUE92 Elise Martinot



↑ Atelier 1 de la formation du jury citoyen © CAUE92 Alix Lazian.



↑ Atelier 3 de la formation. Analyse des 6 projets candidats à l'aide de la grille d'analyse élaborée par le CAUE92 ©La Belle Friche.



+



+

↑ Jury . Présentation des projets par les équipes de maîtrise d'œuvre ©La Belle Friche.



↑ Présentation du jury citoyen à l'occasion des Rencontres Nationales Quartiers de Demain.
© CAUE92 Elise Martinot



+

+



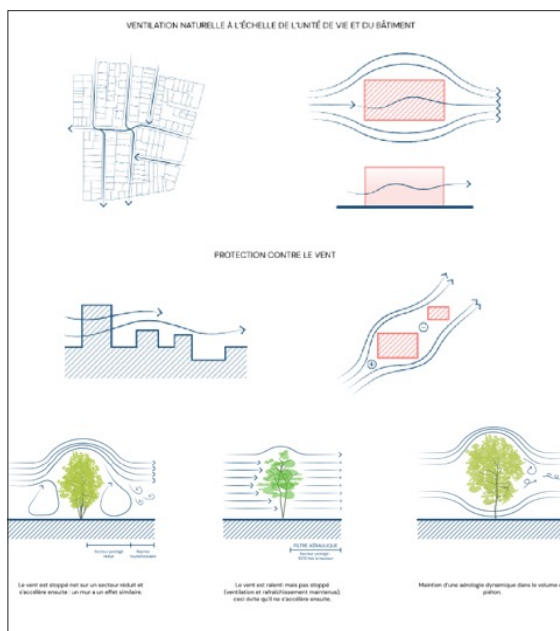
+



↑ À la Maison des projets avec son responsable © CAUE92 Elise Martinot



↑ Plan existant (haut) et projet (bas) de la ZAC, plan guide © SADEV94 + Richez Associés





+

+



+

Comprendre, analyser, vérifier (général) :

- Où sont positionnés les noyaux des circulations
- Comment sont conçues les circulations horizontales, collectives, privatives, ... ?
- Les circulations sont-elles éclairées naturellement ?
- Quel est le nombre de logements distribués ?
- Comment est organisée la granulométrie des logements ?
- Les surfaces par typologies sont-elles satisfaisantes ?
- Vérifier l'orientation des logements : traversée, orientation ?
- Où sont positionnées les gaines techniques ?

Comprendre, analyser, vérifier (les logements) :

- La surface des pièces
- La hauteur sous plafond, le volume
- Les vues
- La lumière naturelle
- La ventilation naturelle
- Les types de menuiseries extérieures (taille, orientation)
- Les occultations (confort d'été)
- Les espaces extérieurs (balcon, loggias, jardin)
- Les rangements (placard, celliers, ...)
- La capacité d'évolution spatiale (transformation, cuisine, position des éléments porteurs)

> Coupes, élévations :

- thématiques : topographie, rapport au sol, rapport au ciel, toitures (accessibles, privatives, collectives, végétalisées, techniques, ...)

Comprendre, analyser, vérifier :

- Le rapport au sol
- La pleine terre
- Le parking
- Les haies

Une discussion avec deux jurés

Deux habitants, Francine Delagneau et Michel Garlandat témoignent de cette expérience à laquelle ils ont participé. C'est à la Maison des projets, en mars 2025 que nous les avons rencontrés.

+

Ils racontent leur implication pendant et après le jury, devenu porte-parole auprès du voisinage et des professionnels. Ils évoquent leurs chemine-ments, leurs doutes et leurs attentes et expliquent pourquoi l'expérience est positive.

La formation et la participation concrète à une mission d'intérêt général ont contribué à renforcer leur lien avec l'évolution de leur ville.

Extraits.

+

FD	J'habite à Bagneux depuis 1983 et je suis intéressée par la vie du quartier. Je ne fais pas partie du comité de quartier mais j'habite dans la barre Stalingrad, depuis laquelle on verra un des nouveaux bâtiments.
----	--

MG	Je suis à Bagneux depuis sept ans. J'ai habité à plusieurs endroits. Je suis très intéressé par les nouvelles constructions et j'aimerais y habiter, y acheter un logement.
----	---

CAUE	Comment avez-vous eu connaissance du jury?	
-------------	---	--

MG	Je suis allé au Conseil Citoyen et j'ai candidaté au jury citoyen. Ça a été un tirage au sort.	+
----	--	---

FD	On a eu des flyers chez nous et j'étais déjà passé à la Maison des projets. Son responsable avait mon contact, j'ai reçu un mail pour m'avertir du projet de jury citoyen. On est propriétaire, je l'ai diffusé à la copropriété et cela a donné deux titulaires et deux subordonnés.
----	---

FD	On est très attachés à cette ville. Mes enfants sont nés là, ils ont été élevés là, mon fils habite là. J'y ai mes activités et mes amis aussi. On s'attache toujours au quartier où on vit.
----	--

CAUE	Qu'est-ce que vous avez principalement appris lors de cette formation?	
-------------	---	--

FD	J'ai bien aimé qu'ils nous montrent comment lire les plans. Beaucoup de gens ne savaient pas le faire.
----	--

MG	J'ai des notions car j'ai acheté sur plans. On n'a pas l'habitude de lire les documents. Mais, il y a des choses qu'on a plus de mal à comprendre, comme les colonnes de VMC, la technique.
----	---

FD	Dans ce projet-là, il y a des parois «modulables». Je n'avais pas vu ça dans les appartements que j'ai achetés : leurs murs étaient tous porteurs. Ici, on peut les supprimer.	+
----	--	---

MG	Devoir dégager de la surface de pleine terre permet un autre rapport au sol, libéré de toute construction.
----	--

FD	Les architectes du CAUE92 nous ont expliqué comment lire et comprendre le plan d'un appartement, la dimension des pièces, la circulation, les orientations, etc.
----	--

MG Il fallait penser à l'échelle du bâtiment, au-delà de celle de l'appartement, pour une compréhension globale du projet. La formation nous a aidés à cela.

CAUE Est-ce que le rapport à l'espace urbain a été important dans l'analyse des projets?

MG Y avait-ils plusieurs entrées, où met-on les vélos, où est l'accès parking? Au rez-de-chaussée, on a regardé les commerces pour que ce soit aussi un peu vivant. Comment ces nouvelles rues allaient fonctionner. L'arpentage nous a permis de voir la rue Jean-Marie Naudin autrement et de mieux comprendre le rapport aux pavillons. Est-ce que les immeubles du projet étaient agréables à la vue, est-ce qu'ils n'étaient pas trop haut?

CAUE Avez-vous eu l'impression d'avoir été écouté lors du jury

MG Oui, nous étions sollicités pour émettre un avis lors de l'analyse des projets. Grâce à la formation, nous étions autonomes pour les lire.

FD Il était important d'avoir les réponses des architectes à nos interrogations.

CAUE Qu'est-ce-qui vous a le plus surpris ?

MG L'implication de la commune, les règles qu'elle exigeait . Certaines normes nous ont surpris comme les hauteurs sous plafond, les largeurs des balcons, les surfaces minimums et les doubles orientations. L'ensemble de ces éléments étaient repris dans la fiche de lot et le cahier des charges.

FD Le seul désaccord concerne la question du stationnement. Même si on utilise la ligne 4 pour aller à Paris, on a aussi besoin de la voiture pour nos déplacements et les parkings mutualisés ne me paraissent pas adaptés.

FD La pratique du jury devrait être généralisée. Les habitants se sentent plus impliqués et écoutés dans leur quartier. C'est bien de pouvoir participer et de se sentir concernés en agissant. Ce sont aussi des moments d'échanges et de rencontres entre les habitants. Pendant la visite, on a discuté avec des jeunes du quartier à qui on ne parle pas d'habitude, pourtant intéressés par les transformations du quartier.

- MG Les plans et les coupes, même si elles sont plus compliquées à interpréter. Ce qui est bien, c'est le plan guide.
- FD Les plans d'étage qui montrent comment sont disposés les appartements et les images perspectives.

CAUE 92 Comment se sont déroulés les débats pendant le jury ?

- MG Personne ne se connaissait, c'était amusant. Nous lisons les plans ensemble. Il y avait une émulation.
- FD C'était utile d'avoir l'avis du collège des techniciens. À la fin de la séance. Ils nous ont dit : « Vous avez posé des questions que nous voulions poser. Vous êtes vraiment au point. » Ils avaient l'air étonnés de la qualité de nos questions, assez techniques. On a appris et je conserverai les documents du CAUE92 qui me serviront à présenter le projet lors de ma prochaine assemblée générale.
- MG Je pensais que les choses étaient décidées à l'avance ou que la Ville allait influencer mon avis. J'ai réalisé que c'était sérieux et que nos voix allaient compter et que la mairie jouait le jeu. Maintenant, on aimerait bien voir comment le projet va évoluer, si l'apparence sera la même ? Qu'est-ce que les architectes vont modifier ?
- FD Il est prévu de nouvelles séances de travail avec les architectes (nrcl : une des agences lauréates souhaite revoir le collège citoyen sur des sujets de choix de matériaux et de colorimétrie, à titre consultatif). Le collège citoyen sera informé de l'avancement du projet et de certains choix pendant le chantier et j'espère pouvoir visiter le bâtiment, une fois livré.

A retenir

- 2 CITOYENS AUX MOTIVATIONS DIFFÉRENTES MAIS AU PROFIL SOCIO-PROFESSIONNEL SIMILAIRE (JEUNES RETRAITÉS), TRÈS IMPLIQUÉS DANS LE PROJET ET DANS SES SUITES. LEUR PARTICIPATION A GÉNÉRÉ D'AUTRES ACTIONS DE DIFFUSION POST JURY.
- SATISFACTION POUR L'EXPÉRIENCE MALGRÉ LE SCEPTICISME INITIAL.
- DES COMPÉTENCES ACQUISES AVEC LES OUTILS GRAPHIQUES DU CAUE92.
- UN ARPENTAGE APPRÉCIÉ AVEC DES ÉCHANGES IN-SITU ENTRE LES JURÉS ET D'AUTRES HABITANTS
- LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE ABORDÉE AVEC L'APPUI DE LA GRILLE D'ANALYSE ARTICULANT L'ÉCHELLE URBAINE JUSQU'À L'ÉCHELLE DU LOGEMENT
- SOUHAIT DES HABITANTS DE RENDRE SYSTÉMATIQUE CE MODÈLE, RECONNAISSANCE DU RÔLE CITOYEN. SOUHAIT D'ÉLARGIR LA FENÊTRE D'ACTION (EN AMONT ET EN AVANT DU JURY).
- LIEN AVEC LA MAISON DES PROJETS COMME CENTRALITÉ.

Le rôle clé de la Maison des projets et de son responsable

+

La Maison des projets (MDP) est une centralité dédiée à la diffusion de l'information concernant les aménagements dans le quartier nord de Bagneux. Ouverte en 2010 par la ville, elle est la pierre angulaire dans le programme d'expérimentation, de co-construction et de concertation accompagnant la transformation du quartier. Ce lieu de rencontre organise des réunions, accueille des événements. Il agit en créant des ateliers de concertation : avec les jeunes, balades urbaines de sensibilisation. La concertation citoyenne sur la ZAC Victor Hugo comporte aussi des permanences avec l'AMU et des ateliers participatifs ponctuels.

+

A sa tête, Lorenzo Bigaran, urbaniste fait le lien entre les habitants, la ville, l'aménageur et les associations. En 2024, la maison a déménagé à la jonction entre la ZAC des Musiciens et la Cité du Champ des Oiseaux, ensemble patrimonial de la ville, emplacement plus visible et stratégique.

La MDP sert d'espace de concertation et de relais pour tous les dysfonctionnements liés au cadre de vie. Je suis chargé de Mission GUSP (Gestion urbaine et sociale de proximité) sur la ZAC des musiciens. J'ai étudié la géographie, puis l'urbanisme, la stratégie et la programmation urbaine. À mon arrivée, on m'a parlé de jury citoyen, et du rôle de la MDP. Je n'avais jamais eu écho d'une telle expérience. Je savais qu'à Bagneux il y avait déjà eu d'autres jurys (nrld 2011). J'apprécie cette expérience fondée dès le départ, car chaque collègue avait un tiers des voix dans une réelle participation. Je n'ai eu que des retours positifs, des personnes qui souhaitent à nouveau faire partie d'un jury! Avant le jury, ils ne regardaient pas les nouveaux projets, se sentaient éloignés du sujet. Maintenant, ils ont compris que c'était accessible et qu'ils pouvaient mieux comprendre tous les enjeux qui concernent la ville et l'architecture. J'ai aussi eu des retours de personnes qui n'ont pas participé et qui l'auraient souhaité. D'autres étaient remontées parce qu'elles n'ont pas été tirées au sort. Ou encore celles qui estiment qu'elles n'avaient pas à être formées pour participer. L'argument était que cela leur prenait trop de temps !

CAUE92 Y a-t-il un lien avec la temporalité de la formation qui explique cette incompréhension?

LB C'était en semaine . Encore maintenant, des participants viennent à la MDP. Il me disent qu'ils ont vu un projet de telle agence qui a été livré à tel endroit. Ils suivent vraiment l'actualité ! Depuis, des jurés viennent au Conseil Citoyen. Ça crée du lien social. Certains ont vraiment sympathisé. De temps en temps, Michel va à la Crèche (nrld : tiers-lieux - urbanisme temporaire) il revient à la MDP avec la présidente de l'association et ils discutent! Au jury final, c'était vraiment beau. Ils étaient soudés et sont partis ensemble, parlant et riant.

CAUE92 Est-ce que vous pensez que les profils auraient été différents si ça n'avait pas eu lieu en semaine ?

LB Peut-être, mais ils auraient d'autres choses à faire le week-end. C'est quelque chose qui prend du temps, dans tous les cas.

CAUE92 Et le jury, selon vous, il était assez représentatif ? Y avait-il une sur-représentativité d'une certaine tranche d'âge ?

LB Oui, nous n'avions pas le choix pour les tranches d'âge. On a recherché la parité homme-femme. Il y avait trois groupes en fonction de la zone géographique : Pierre plate, Pavillonnaires, et Stalingrad. Au début, il n'y avait

pas assez de personnes pour Pierre plate, donc on a étendu la période de l'inscription pour avoir quatre personnes supplémentaires. Il ne fallait pas que les pavillonnaires prennent le dessus sur Stalingrad dans les débats. Il y a eu 18 candidats, 12 tirés au sort (titulaire et remplaçants), et donc 6 qui ont assisté vraiment au jury. Le jour j, il y en avait même 7, une suppléante a participé car elle pouvaient venir en tant qu'auditrice.

CAUE92 Est-ce qu'il n'y a pas eu un souhait d'avoir plus d'actifs ?

LB Il y avaient des actifs chez les suppléants. Pour Stalingrad, il y a eu beaucoup d'inscrits et entre eux, ils se sont mis d'accord, sans avoir recours à un tirage au sort. Les retraités ont plus de temps. Là où c'était un peu plus compliqué, c'était pour le groupe pavillonnaires, peu en relation entre eux. C'est avec eux qu'il y a eu le plus de problème de communication. Certains ne sont pas là toute l'année, d'autres ont eu l'info trop tard.

CAUE92 Quelle a été la communication privilégiée?

LB Pour les pavillonnaires, on a déposé des flyers. Pour la Pierre plate ou Stalingrad, on a procédé par de l'affichage + MDP + mails. Il était important que les pavillonnaires soient intégrés car il n'y avait jamais eu de projet avec eux.

CAUE92 Vous gérez les conseils citoyens?

LB J'anime les conseils citoyens à la Maison des projets, une fois par mois. Et en plus, je donne les actualités du quartier et montre des projets. Les projets viennent des habitants: transplantation de végétaux dans le quartier, barre mémorielle.

CAUE92 Et quelle est la communication autour de la démolition de la barre Mozart ? Est-ce une actualité à la MDP ?

LB Il y a eu une grande réunion publique en automne au sujet de l'amiante présente, donc on a communiqué sur le procédé en détail au Conseil Citoyen.

CAUE92 Combien y a-t-il de participants au conseil citoyen et qui sont-ils ?

LB C'est variable. Ça peut être très faible : 5 personnes ou 12. C'est le problème du Conseil citoyen. Ici, c'est obligatoire car on est en Quartier Prioritaire de la Ville (QPV). Mais c'est toujours compliqué que les gens se réunissent mensuellement. Il y a plusieurs modèles. Certains sont sur inscription. Ici, c'est libre. Tout le

monde peut venir du jour au lendemain. On identifie des associations, des personnes-ressources, des relais, comme le président des locataires de la Pierre plate. Avec La Belle Friche, cet été, on s'est appuyé sur le Conseil Citoyen pour le City stade. François Taroni, Responsable d'opération de la SADEV94, est venu pour donner, les informations sur la transformation du quartier. On essaye d'avoir des partenariats, pour faciliter les projets et leur donner de l'ampleur.

Caue92 Comment fonctionne l'articulation entre les acteurs : MDP, l'aménageur, les habitants, l'assistant à maîtrise d'usage?

LB Avec tous ces acteurs, la complexité c'est de savoir comment on s'organise pour que chacun trouve sa place. Mais avoir La Belle Friche sur la concertation, c'est quand même un grand avantage, une maîtrise d'usage dans le quartier, ça apporte une plus-value indéniable ! Ce n'est pas la même approche.

Caue92 Qui revient le plus à la MDP après le jury?

LB Les habitants du pavillonnaire reviennent moins par rapport à Stalingrad. C'est ouvert 6 jours sur 7 avec des permanences. Depuis qu'on a déménagé, c'est plus fréquenté. L'espace est maintenant traversant. Il y a l'école en face, on est visible.

A RETENIR

- UNE CENTRALITÉ DE LA ZAC IDENTIFIÉE PAR BEAUCOUP D'HABITANTS. UN LIEU DE RENCONTRE ET D'ÉVÉNEMENT QUI MARCHE EN RÉSEAUX AVEC LES ACTEURS SOCIAUX DE LA ZAC LE COWORKING SOLIDAIRE L'ASSOCIATION MON PREMIER BUREAU - BAGNEUX LAURÉAT DE LA SAISON 3 DU BUDGET PARTICIPATIF (2021-2023).
- TROUVE DU SENS À L'ACTION GRÂCE À LA RÉPARTITION DES VOIX ÉGALITAIRES ENTRE COLLÈGES.
- POUR S'ORGANISER MALGRÉ LA COMPLEXITÉ LIÉE AUX NOMBREUX ACTEURS, LA MAÎTRISE D'USAGE EST UN APPUI.
- IMPORTANCE DE PRENDRE EN COMPTE LES HABITANTS DANS LEURS DIVERSITÉS (TYPOLOGIES D'HABITATS, SOCIO-ÉCONOMIQUES, DE GENRE ET D'ÂGE) POUR UNE REPRÉSENTATIVITÉ ÉQUILIBRÉE.
- CONSEIL CITOYEN, CATALYSEUR, MAIS PLUS FRAGILE (MORIBOND SELON YASMINE BOUDJENAH, ADJOINT À L'URBANISME DE LA VILLE DE BAGNEUX)

Démocratie participative et fabrique de la ville : les enjeux

La démocratie participative désigne les actions associant les citoyens aux décisions publiques¹. Notre démocratie représentative est en crise, avec une baisse de la confiance des citoyens envers leurs représentants². Crise environnementale, crise sociale, l'outil participatif permet de créer du lien et de fédérer.³ Après un premier âge de cette participation, il y a aujourd'hui un recul et une critique constructive. Elle permet d'évoluer vers des expériences qui n'utilisent pas les parties prenantes, convoquent des échantillons réellement représentatifs avec des dispositifs adéquats, interrogent la qualité de l'écoute et l'accueil de la radicalité, pour ne pas tomber dans un écueil de décision consensuelle.

+

Il y a une nécessité de renouvellement dans ces pratiques, aujourd'hui dans un deuxième âge, afin qu'elles soient impactantes.

Les CAUE ont un rôle à jouer dans une médiation entre les collectivités, les aménageurs, bailleurs, habitants et responsables de la maintenance⁴ dans le champ de l'urbanisme et de l'architecture.

Une forme de concertation existante en France ou ailleurs ?

La participation citoyenne émerge internationalement dans les années 1960 et s'institutionnalise dans les années 1980 avec l'expérience la plus emblématique, celle de Porto Alegre.

En France, ces démarches grandissent dans les années 70-80 et s'ancrent dans la Politique de la Ville. Comme exemples de démocratie locales, les Conseils de quartiers sont intégrés dans les Quartiers Prioritaires de la Ville. Au-delà des instances participatives comme les conventions citoyennes (Climat), les municipalités mettent en place des dispositifs, certains restent descendants. La forme de participation du jury citoyen dans le cadre du concours d'architecture est rare, cela explique l'importance d'analyser et de diffuser cette action pour une répliquabilité efficiente.

1 Loïc Blondiaux, la démocratie participative, sous conditions et malgré tout. Un plaidoyer paradoxal en faveur de l'innovation démocratique, Mouvements n°18

2 Baromètre de la confiance, CEVIPOF- Sciences po, 2025, https://www.sciences-po.fr/cevipof/sites/sciencespo.fr/cevipof/files/Barometre%20confiance%20CEVIPOF%20Vague%2016%20fev%202025-v2_0.pdf

3 Loïc Blondiaux, politologue, cf. Les Carnets experts du CAUE92.

4 Loisel, Rio, 2024.

↘ Le CAUE, la figure du tiers neutre

Le Caue92, médiateur et formateur neutre, dont la mission d'intérêt général est de diffuser, former et informer sur la qualité du cadre de vie est dans son rôle articulatoire entre les publics. Son indépendance sert l'équité de l'expérience. Il peut diffuser, grâce à des outils originaux, comme des publications. L'enjeu de ces jurys est de guider sans influencer, de générer un socle de connaissance permettant la prise de décision éclairée.

↘ La participation des jeunes comment la renforcer par l'intermédiaire de structures tiers?

C'est la catégorie la plus difficile à recruter. Or, les jeunes apportent une dynamique particulière et un engagement qui bénéficie aux groupes de citoyens. Ils ont une capacité d'entraîner leur aînés et de créer une émulation¹. C'est souvent la catégorie la plus difficile à recruter. Les retours d'expériences montrent la nécessité de passer par des instances dédiées pour les informer. Maisons des Jeunes, centres sociaux, associations: passer par ces intermédiaires grâce au lien de confiance établi par leur travail social sur le long terme.

↘ Les modalités de recrutement et les conséquences

Comment communiquer sur ce type d'action participative afin de chercher des participants? Quels canaux de communication? Ici, les modalités ont été classiques. Affichage, distribution de prospectus en boîte aux lettres (print) et même réseau sociaux. Mais ces canaux peuvent être démultipliés.

↘ Quelle évaluation?

Afin de bien comprendre les ressorts du jury citoyen, il peut être nécessaire d'effectuer une évaluation. Cela peut renforcer encore la transparence et l'adhésion des citoyens à la transformation de leur cadre de vie.

↘ L'équilibre du modèle

La solidité du modèle tient-elle à l'égalité des voix attribuées, au fait qu'il y ait une solide formation des jurés, à la proximité de la décision? Afin d'engendrer un débat étayé entre les collègues, on peut aussi interroger la pertinence de proposer d'une formation destinée aux élus. L'équilibre de ces instances tient à plusieurs facteurs, afin de garder la légitimité et la capacité de dialogue entre les acteurs et une prise de décision claire.

¹ Loïc Blondiaux, politologue, cf. Les Carnets experts du CAUE92.

Diffuser l'expérience pour essaimer à différents échelons

Le jury citoyen a suscité une communication et un partage de la part des acteurs eux-mêmes, élus, membre du collège citoyen, agents de la ville, CAUE92. Celle-ci a dépassé le cadre de la municipalité à travers divers modes d'information, à 3 échelons, analysés ici.

Échelon municipal

La Ville de Bagneux, par l'intermédiaire de ses représentants (adjoints) ou agents (responsable de la MDP¹, médias) diffuse l'information auprès des habitants. L'arpentage en lui-même a permis au membre du jury d'échanger avec de jeunes habitants, ce qui était exceptionnel. Plus inattendu, les habitants jurés ont communiqué de manière informelle avec leurs voisins, ou plus construite avec des actions de Gestion Urbaine de Proximité (GUP) et de projet social. La communication est mise en œuvre par des panneaux d'exposition dans le quartier en mutation.

Échelon départemental

Le CAUE92, médiateur et formateur neutre, continue sa mission au-delà du jury en diffusant l'information par un retour d'expériences auprès des Villes du 92. De nouveaux jurys sont en cours, avec des modalités proches mais pas identiques. Cela montre la nécessité pour les Villes à concevoir et adapter le modèle selon des critères de contexte politiques.

Échelon national

Dans le cadre des Rencontres Nationales «Quartiers de Demain», organisées par le GIP EPAU, le CAUE92 a présenté l'expérience jury citoyen, le 4 mars 2025, au Plus Petit Cirque du Monde, à Bagneux, au côté de Yasmine Boudjenah². Les échanges sur la participation citoyenne, ont eu lieu devant une assemblée composée de lauréat et de collectivités. La présentation a été complétée par l'intervention de Francine Delagneau et Michel Galanda, jurés et habitants de Bagneux.

1 Maison des projets - Bagneux Nord

2 Yasmine Boudjenah, adjointe déléguée à l'Aménagement et à l'Éducation, Ville de Bagneux, PPCM,

Répliquer l'expérience Entretien avec Loïc Blondiaux, politologue

Comment et pourquoi ce jury citoyen a-t-il convaincu les organisateurs et les participants? Quels sont les critères de réussites et de répliquabilité?

Loïc Blondiaux, auteur et expert de la démocratie participative, nous a accordé un entretien, en visio, un jour d'avril 2025. Son livre «Le nouvel esprit de la démocratie» met en lumière l'évolution de nos démocraties.

La crise politique contemporaine entre critique de la démocratie participative et la mise en œuvre de nouvelles formes de participations, souvent locales. Quelles sont les conditions favorables à la réussite de ces expériences? `

Quels sont les acteurs garants de ces formes de participations citoyennes?

Plusieurs modèles existent, mais le jury citoyen, dont les membres sont tirés au sort, place le profane en position de se prononcer sur des sujets complexes et suscite une adhésion seulement si les conditions sont réunies.

CAUE 92 Selon les retours des participants, les promoteurs, les experts et la Ville étaient étonnés de la qualité de la pertinence des questions du jury citoyen et de l'apport de celle-ci dans le débat.

Loïc Blondiaux Ça en dit beaucoup sur l'image qu'on peut avoir des citoyens. Et le sentiment que sans experts, élites en général, les citoyens sont incapables de penser. Ça ne me surprend en aucun cas. Puisque ça a été le cas aussi au moment de la Convention pour le climat. Il y a eu effectivement un effet de surprise. Le fait qu'ils produisent des choses à la hauteur a surpris. Mon sentiment général est que c'est une avancée. J'ai le souvenir d'une concertation dont j'avais été un des garants, organisé par la Métropole de Bordeaux; autour d'un franchissement de la Garonne, qui est devenu le Pont Simone-Veil. Effectivement, les citoyens avaient participé à la concertation et il y avait eu la possibilité d'avoir deux citoyens dans le jury. Pour moi, c'était une forme d'aboutissement et la concertation s'était très bien passée. Les élus avaient repris l'essentiel des résultats de cette concertation et des contributions citoyennes. C'est exemplaire de ce que peut donner la concertation. Pas simplement un moment d'expression ou de contestation, mais ça peut être quelquefois un moment de co-construction. On a fait appel à vous en pensant que vous étiez un tiers de confiance pour former.

CAUE92 La grille d'analyse est vraiment un outil qu'on a pensé et qu'on a créé spécifiquement pour cette formation. Elle a été utilisée dans ce troisième temps, qui était plus vraiment un temps de l'information. La directrice du Caue92 était membre du jury, le CAUE a été absent de la 3e séance. La SADEV94 et la Belle Friche qui ont aidé les habitants dans cette lecture des projets. C'est une grille. On pourrait capitaliser dessus et vous pourriez le réutiliser dans d'autres types de contexte.

LBX

Donc, vous n'avez aucune information sur la manière dont s'est passé ce troisième échange, parce que c'est assez décisif.

CAUE92 Les habitants n'ont pas mentionné d'influence. Il y a eu des points d'achoppements, légers et liés à des choses techniques. Une habitante nous a parlé du nombre de noyaux de circulation.

LBX

Mais là, c'est un effet de hasard si cela s'est bien passé. Je pense que, dans tous les dispositifs de concertation, il faut un acteur qui ne soit pas lié, pas en conflit d'intérêts. La Belle Friche n'était pas dans cette situation.

Il y a deux médiateurs: le Caue92 et la Belle Friche qui fait un travail d'accompagnement important sur le long terme. Concernant la formation du jury, cette dernière n'a pas la même indépendance, car engagée par l'aménageur. Alors que pour le Caue92, cela contribue à sa mission de service d'intérêt général.

LBX

Absolument. C'est un point qu'il faut considérer pour pouvoir reproduire l'expérience. Finalement, c'est un peu le hasard qui a fait que vous n'étiez pas là à la troisième réunion, le fait que la directrice était dans le jury. Elle a souhaité se retirer, mais peut-être que quelqu'un d'autre du CAUE92 aurait pu être présent. La question se pose. Je pense qu'elle aurait dû être là, ou un autre membre du Caue92.

Caue92 C'est le sujet des conditions de la répliquabilité à d'autres communes. Il se pose la question du rôle et du statut de la Belle Friche, par ailleurs AMU. De plus, à Bagneux, il y a un contexte politique. Ça a été très porté politiquement, l'action était à l'initiative de la ville, de la maire communiste. Comment cela peut se passer dans un autre contexte ? Comment accrocher les villes et leur donner envie ?

LBX Je ne sais pas, surtout dans le 92. Il y a d'autres villes, et je pense à Nanterre, qui est considérée comme volontariste dans le domaine de la participation. On ne peut pas imposer ce type de dispositif à des acteurs politiques qui n'en veulent pas. Sauf s'ils y sont obligés par la réglementation ou par la loi. Mais il y a aussi la possibilité que ça conditionne une subvention ou un financement. La grande leçon que je tire de mes années d'analyses de ces dispositifs c'est qu'ils ne peuvent produire des effets que sous conditions d'une acceptation, d'une tolérance forte de la part des élus. Sinon, il y aura toujours des problèmes. Les résultats de la participation n'auront pas d'effet, ou alors, par la suite, la volonté de contrôle de la démarche sera telle que le processus démocratique ne sera pas aussi qualitatif et acceptable. Donc, c'est la limite de ce type de démarche, qui peut produire des choses vraiment passionnantes.

Et j'ai l'impression que, dans votre cas, c'est ça. Elle peut vraiment être très transformatrice ou changer à la fois les postures des uns et des autres et avoir quelquefois des effets substantiels et positifs sur le processus de décision. Mais ça implique qu'on est dans un cadre qui est la démocratie représentative. Et que les élus lâchent un peu la bride. S'ils ne veulent pas la lâcher, à ce moment-là, ça ne doit pas se faire, car en général, ça ne se fait pas ou ça fait mal. C'est soit l'un soit l'autre.

Il y a eu une communication officielle sur le site de la mairie. Et finalement, ça a été très traditionnel, à l'aide d'imprimés dans les boîtes aux lettres. Est-ce que le panel touché est à l'image de la communication ?

LBX

Très clairement. Le passage par les réseaux sociaux est important. Même si aujourd'hui Facebook n'est plus à la mode, il reste un moyen de toucher des publics qui ne sont pas forcément lecteurs de la presse municipale. Cela est confirmé par mes échanges avec les spécialistes de la participation. L'absence de jeunes est tout sauf une surprise et on ne peut les mobiliser qu'en passant par des intermédiaires qui ont des contacts privilégiés avec eux, comme des maisons de la culture, des centres sociaux, des associations. Ces structures travaillent avec eux. Cela peut-être par l'indemnisation si on arrive à avoir des jeunes et on arrive à en avoir. Dans le cas de Bagneux, il n'y a pas d'indemnisation. Des dispositifs type Convention Citoyenne sont un exemple. Je travaille sur deux conventions citoyennes, une sur le fleuve Seine, organisée par la Ville de Paris, et une sur le tram nord à Strasbourg, pour la CMDP. Et dans ces deux cas, on a des jeunes qui viennent. Ils ont des profils divers et pas seulement au fort capital socioculturel. Le fait de répondre à une demande qui vient de gens en qui ils ont confiance peut fonctionner.

Je pense qu'il ne faut pas y renoncer parce que ce que j'observe dans les dispositifs participatifs que j'accompagne ou que j'étudie, c'est que leur présence change fondamentalement les choses. Et il y a une vraie fécondité du contact intergénérationnel. En général, les jeunes sont souvent ceux qui seront les plus impactés par les décisions. Ils peuvent entraîner, mobiliser, changer, faire changer de point de vue les plus âgés qui sont les premiers à se mobiliser, pour des raisons de disponibilité - souvent matérielle ou intellectuelle. Il faut parler autrement aux jeunes. Il faut peut-être utiliser d'autres canaux. Il y a la possibilité aussi d'organiser quelque chose de spécifique avec eux, mais qui serait parallèle, un dispositif participatif aussi un peu exigeant. Là, vous ne pouviez pas, parce que vous étiez contraint par la taille du jury. Mais ça aurait pu être une possibilité, dupliquer le dispositif de formation et le dispositif de construction d'un avis avec des jeunes. À la CNDP, la commission nationale du débat public, on a fait ce qu'on appelle des minis publics avec des jeunes, et ça fonctionne très bien. Et une fois-là, ils travaillent, ils sont très imaginatifs et inventifs.

Caue92

Est-ce que ce type de jury citoyen se développe dans cette ère de deuxième âge de la Démocratie participative dans laquelle nous nous situons ?

LBX

Ca n'est pas quelque chose de fréquent à ma connaissance. Mais ça a du sens, parce que là, il y a une vraie proximité à la prise de décision. C'est une initiative tout à fait salubre et qui a du sens. Mais du fait de cette proximité à la décision, il faut être très vigilant sur le fait des conditions, de sa formation, de l'animation

et de la délibération de ce jury, parce que ça peut prêter à contestation ou un soupçon, si on a le sentiment que les citoyens ont été orientés dans une direction plutôt que dans une autre. C'est toujours un peu la question. Mon expérience me fait dire aussi qu'un manque d'éthique dans la facilitation et l'animation de ce type de dispositif peut avoir des effets considérables : un public peut se laisser influencer, et très facilement dans une voie ou dans une autre, surtout quand ça se joue sur deux ou trois réunions. En revanche, sur une durée beaucoup plus longue, les citoyens commencent à s'armer. Ils commencent à être suffisamment informés pour pouvoir repérer les volontés ou les tentatives d'influences. C'est ce qui est en jeu derrière tout ça. Mais je trouve que l'expérience de Bagneux est vraiment très bien.

Dernier point : ça va dans le sens, d'une évolution à l'échelle internationale dans le monde de la participation citoyenne, on envisage de plus en plus ce type de format hybride. Élus / citoyens, alors expert...C'est surtout le rapport élus / citoyens qui se passe beaucoup mieux qu'on ne le pense généralement. C'est-à-dire que la présence d'un cadrage est nécessaire. En fait, ça produit des effets positifs dans la mesure où, les élus sont beaucoup plus convaincus de la pertinence de consulter les citoyens envoyés et ils en viennent même à défendre cette participation, ce qui n'est pas du tout le cas à froid ou a priori. Bravo, continuez, c'est bien de faire ça dans le 92.

A retenir

- UNE EXPÉRIENCE AU FORMAT HYBRIDE DONT L'INTÉRÊT RÉSIDE DANS LA PROXIMITÉ AVEC LA PRISE DE DÉCISION
- ÉGALITÉ DANS LA RÉPARTITION DES VOTES GARANTIE
- LA FORMATION ET LA MÉDIATION PAR UN TIERS-NEUTRE (CAUE) CONDITIONNE LA QUALITÉ DE L'EXPÉRIENCE
- IMPORTANCE DE LA PRÉSENCE DES JEUNES ET DE L'INTERGÉNÉRATIONNALITÉ
- LES MEDIUM MISENT EN PLACE ONT DES CONSÉQUENCES SUR LES PROFILS DES JURÉS

Blondiaux Loïc, Le nouvel esprit de la démocratie. Actualité de la démocratie participative, 2008, Paris, Edition du Seuil, Coll. La République des idées.

Rio Nicolas, Loisel Manon, Pour en finir avec la démocratie participative. 2024, Paris, Textuel. Coll. Petite Encyclopédie critique

Les FMR, urbanisme et concertation, La participation citoyenne dans les concours, mandats d'étude parallèles et études-test, 3DD Espace de Concertation: République et Canton de Genève, 2021

Hachache Nora, Traits urbains, juin - juillet 2023, p76-p79

Ministère de la transition écologique <https://www.ecoquartiers.logement.gouv.fr/operation/1876/>

<https://www.lesechos.fr/pme-regions/ile-de-france/hauts-de-seine-bagneux-donne-le-coup-d'envoi-de-la-rehabilitation-du-quartier-de-la-pierre-plate-1301944>

Rapport Lemas, Groupe de travail interministeriel, logement social et qualité architecturale, nov 2020,

Site : Ville de Bagneux, <https://participez.bagneux92.fr/processes/jurycitoyen?locale=fr>

<https://www.yallerparquatrechemins.fr/des-conseils-citoyens-pour-quoi-faire/2021/09/30>

<https://www.richezassocies.com/fr/projets/le-quartier-des-musiciens>

Scoffier Richard, Ma cité reconnectée. Concours pour la réalisation de 61 logements dans le quartier des musiciens à Bagneux D'A avril 2025

Bayer Pablo, L'expérience de la participation citoyenne à Strasbourg, Métropolitiques; <https://metropolitiques.eu/L-experience-de-la-participation-citoyenne-a-Strasbourg.html>

Charles Ségolène, L'élus, le citoyen et le praticien. Chroniques urbaines. L'expérience du projet urbain participatif dans les petites villes. Thèse dirigée par Zetlaoui-léger et Blondiaux Loïc, Conservatoire National des Arts et Métiers CNAM, 2020.

Les Carnets experts du CAUE92 est une collection de micro-ouvrages auto-produits par l'équipe d'architectes et d'urbanistes du CAUE.

Chaque carnet dresse le bilan d'une action remarquable auquel elle a contribué, l'éclaire de paroles d'acteurs ou de spécialistes, et envisage les conditions de sa répliquabilité.

C'est l'expertise du CAUE92 de pouvoir grâce aux actions, faire le lien entre les acteurs, les enjeux et les applications sur le territoire.

+

Faits 07

- Le contexte de l'opération urbaine
- Les deux projets architecturaux
- La composition du collège citoyen
- Le rôle du CAUE, tiers-neutre, comme formateurs des jurés citoyens
- Le jury : équité et proximité avec la diffusion comme levier de réussite
- Le déroulé du jury
- Conseil citoyen / collège citoyen / jury citoyen : des instances de démocratie participative de proximité à inégales efficacités

+

Paroles 17

- Une discussion avec deux jurés
- Le rôle clé de la Maison du projet et de son responsable

Réflexions 28

- Démocratie participative et fabrique de la ville : les enjeux
- Diffuser l'expérience pour essaimer à différents échelons
- Répliquer l'expérience : entretien avec Loïc Blondiaux, politologue